

# ÉTAPES DU PARCOURS ENTREPRENEURIAL



**MRC D'ARGENTEUIL**  
Service de développement économique  
Bénéfique. Pour vous.

## 1. Définir son profil entrepreneurial

Avant de démarrer une entreprise, il est important de valider son profil entrepreneurial. Le démarrage d'une entreprise peut être très enrichissant, mais il est très souvent exigeant et rempli d'obstacles à surmonter. Il devient donc primordial de connaître ses forces et ses faiblesses afin de bien se préparer et s'entourer. N'hésitez pas à visionner la vidéo sur les bases de l'entrepreneuriat, disponible au : [https://youtu.be/G\\_A9Jf9msWs](https://youtu.be/G_A9Jf9msWs)

Faire l'évaluation de son profil entrepreneurial permet de comparer ses aptitudes à celles observées chez les entrepreneurs qui ont du succès. La MRC d'Argenteuil vous propose un guide des qualités entrepreneuriales disponible en ligne au :

[http://industrie.lachute.com/wp-content/uploads/2016/11/Guides-des-qualités-entrepreneuriales\\_Formulaire.pdf](http://industrie.lachute.com/wp-content/uploads/2016/11/Guides-des-qualités-entrepreneuriales_Formulaire.pdf)

## 2. Trouver son idée d'entreprise

Une fois l'évaluation du profil entrepreneurial complétée, faites le bilan de vos passions ainsi que de vos compétences et expertises. Cet exercice vous permettra de faire des associations avec votre profil entrepreneurial afin de trouver **LA** bonne idée d'entreprise.

Il n'est pas forcément obligatoire de trouver une idée innovante ou inexistante sur le marché pour réussir un projet, il est aussi possible de créer un projet en apportant une valeur ajoutée à ce qui existe déjà. Observez autour de vous afin d'identifier des besoins dans le marché. Vous pouvez aussi étudier les tendances actuelles du marché ici ou à l'international afin de vous inspirer:

<https://youtu.be/eiAkk5s2LHM>

## 3. Définir son modèle d'affaires et valider le marché

L'idée maintenant trouvée, il faut ensuite choisir son modèle d'affaires. Vous pouvez démarrer une nouvelle entreprise : <https://youtu.be/KOSQxytoPs>, racheter une entreprise existante : <https://youtu.be/mqyjeTRLK0A> ou acheter et démarrer une franchise : <https://youtu.be/EezdnZXOLtI>.

Peu importe le modèle d'affaires choisi, la validation du marché est importante afin d'avoir une idée claire du potentiel du projet. Voici quelques éléments à analyser : la concurrence, le profil des clients, l'évolution du marché dans le domaine, les lois en vigueur ou à venir, les possibilités de financement, l'accessibilité aux fournisseurs ainsi que la disponibilité de la main-d'œuvre. N'hésitez pas à visionner la vidéo sur la validation du potentiel de l'entreprise, disponible au : [https://youtu.be/6\\_SFmxmOjec](https://youtu.be/6_SFmxmOjec).



## 4. Rencontrer un conseiller/expert en démarrage d'entreprise

Il est fortement suggéré de communiquer avec un conseiller qui vous guidera dans votre démarrage d'entreprise. Vous augmenterez ainsi vos chances de succès en plus d'obtenir de l'information pertinente pour bien orienter votre projet.

## 5. Faire son plan d'affaires et son montage financier

Le plan d'affaires est une étape cruciale de la vie de l'entreprise. Mettre sur papier le projet permet d'avoir une vue d'ensemble de l'entreprise. Le plan d'affaires permet de planifier à court, moyen et long terme le développement de l'entreprise en plus de structurer ses idées. Une fois le plan d'affaires complété, vous aurez ainsi un outil vous permettant de démontrer la viabilité et le potentiel du projet en plus de pouvoir l'utiliser comme outil de référence pour la mise en action des étapes de vie du projet.

Le montage financier permet de déterminer les coûts reliés au démarrage du projet et de planifier le financement à obtenir, si nécessaire. La mise de fonds personnelle est obligatoire en vue de l'obtention du financement. Les institutions exigent généralement un investissement minimal de 20% du coût total du projet, ce taux pouvant augmenter selon le risque associé au projet. Le montage financier permet aussi de démontrer la rentabilité du projet à court et moyen terme.

La MRC d'Argenteuil vous propose un guide de rédaction du plan d'affaires disponible en ligne au :  
[http://industriellachute.com/wp-content/uploads/2017/08/MRC\\_GuidePA\\_2017.pdf](http://industriellachute.com/wp-content/uploads/2017/08/MRC_GuidePA_2017.pdf)

## 6. Trouver le financement requis au démarrage du projet

Grâce à votre plan d'affaires et à votre montage financier, vous êtes maintenant prêt à faire vos demandes de financements, si nécessaire. Votre conseiller en démarrage d'entreprise peut vous aider à identifier les meilleures possibilités pour votre projet.

N'hésitez pas à consulter la liste des partenaires financiers disponible au :  
<http://industriellachute.com/liens-utiles/>

## 7. Démarrer son entreprise

Le plan d'affaires achevé et le financement acquis, il est maintenant venu le temps de passer à l'action pour concrétiser le projet. Plusieurs tâches sont à accomplir dont l'aménagement de votre espace de travail et le lancement de la publicité pour l'ouverture de l'entreprise. La préparation des outils promotionnels est importante afin de positionner l'entreprise et bâtir sa notoriété. Assurez-vous d'être réellement prêt à accueillir votre premier client lorsque vous commencerez à faire vos publicités.

Dans le but de faire connaître l'entreprise, il faut développer votre réseau de partenaires et de contacts afin de faciliter l'implantation dans le marché. N'hésitez pas à devenir membre d'associations ou autres afin d'être le plus présent possible dans votre région.